

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Nº 14734*02

Article R. 122-3 du code de l'environnement



Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection de l'environnement

Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'administration

Date de réception

Dossier complet le 26 JUIN 2017

Nº d'enregistrement FOHH17P0093

creation d'une route forestière

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Mairie de Buding

Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale LE CORRE

Jean. Yves Forme juridique Collection te territoriale

21570118600011

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique

Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique

601

Route Forestière d'une longueur d'environ 4,35 Rm (Leux tronçons)

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet

Création d'une route forestière enpierres. Voie mobilisant des techniques de stabilisation des sols (empievrement) et d'une longueur myénieure à 3 km.

4.2 Objectifs du projet

Desserte vers des parcelles forestières mon accessibles aux grummers permettant l'explositation des bois et la gestion durable du canton.

4.3 Décrivez sommairement le projet 4.3.1 dans sa phase de réalisation

- 1° Décapage, m'nellement et décaissement de la chausse sur me profondeur de 50 cm.
- 2° Création de fosses.
- 3° Pose de géofestile, enjevrement (40 cm) et conche de fermeture (10 cm).

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Utilisation de la noute forestière pour les seuls ayants-droits (forestière ONF, exploitants forestière, grunnière, chasseurs...)

Chemin de randonnée pedestre et VTT pour le public.

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

meant

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli Demande de subvention: soutien à l'amélieration de la desserte forestière. Sous mesure 04-03 du PDR Lorragie.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées Grandeurs caractéristiques Valeur Route en deux fronçons. Trongon 1: Veckung: 1.985 ml + 1.222 m2 242.751 € H.T. Troncon 2: (objet du present cerfa)
BUDING: 2.365ml + 906m² 237.669 E H.T. * Travaux connexes (places de dépôts et de retormement) 4.6 Localisation du projet Adresse et commune(s) Coordonnées géographiques Long. 6 · 21 33 · 17 Lat. 49 · 18 · 57 · 25 d'implantation Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°; 41° et 42°: Trongon 2: Long. 6 . 21 . 33 " 17 Lat. 49 . 19 . 36 . 52 Point de départ : Forêts Commundes Long. 6 . 20.30 " 88 Lat. 49 . 18 . 57 " 25 Point d'arrivée: ob Budnig, veckruig, Communes traversées: et Kling. 4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui 4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ? Oui 4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

Oui

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

gestion forestière durable.

- Forêts dotées d'amémagements forestiers

- Onlifications PEFC

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui 📐 Non

Si oui, intitulé et date d'approbation : Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet P.O.S le 21/08/1992 avrivé à cade até le 3/1/2/2017. La forêt est niscrité en zone NC. A ce join pas de nouveau document d'urbanisme volide.

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact

Le projet se situe-t-il : Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?		Type 1 Intérêt floristique et chire ptologuique.
en zone de montagne ?	*	
sur le territoire d'une commune littorale ?	>	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	>	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration?	٧	

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager?		×	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	9 8	*	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ?	1	×	
si oui, est-il prescrit ou approuvé?			
dans un site ou sur des sols pollués ?		*	
dans une zone de répartition des eaux ?		4	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	d al	4	
dans un site inscrit ou classé ?		×	
Le projet se situe-t-il, dans ou	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
à proximité :			FR 4100 170
d'un site Natura 2000 ?	×		
			Carrière souterraines et pelouses
	# A A A A A A A A A A A A A A A A A A A		de Klang.
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de JUNESCO?	TOTAL CONTRACT OF THE CONTRACT	٨	Proximité: ensiron 350 m.

6.1 Le projet envisagé est-il <u>susceptible</u> d'avoir les incidences suivantes ? Veuillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?		*
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?		*
Ressources	est-il excédentaire en matériaux ?		*
	est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous- sol ?		×
Milieu naturel	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ? est-il susceptible d'avoir des		Le recteur peut pot entiellement accueillui De Pilan royal (Trituus mihus). Les prospections exhaustives en 2017 ont determines dans un royan de 25 km autour du projet 14 midifications. Si un mid est de vouve a mois de 250 m du projet, les travaux seront effect en dehors de la féruide du la mars en 15 quillet. Si un mid est de couvert à mois de 50 m du projet un parce de est de couvert à mois de 50 m du projet un parce X alternatif sera etudie
	d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?		Les mêmes menures seront puises pour enter le Cas de découverte de midification de la cigaque ne la plus proche connue en 2015 se trouve à plus de 25 km (Woldwisse).

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	×	
	Est-il concerné par des risques technologiques ?	×	
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques naturels ?	×	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	 ×	
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	× ×	,
	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	×	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	×	

	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?		½
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?		×
	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?		*
Pollutions	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? Si oui, dans quel milieu ?		→
	Engendre-f-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?		>
atrimoine / Cadre de	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?		Dé caisement: profondeur 50 cm. Une déclaration seron établie « aupres du Ministère de la culture (service archéologie)
vie / Population	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?	and the last of th	

6.2 Les inci	dences	du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?
Oui	Non	₹ Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Non.

Les projets équivalents effectués depuis quelques années dans le secteur (Hestroff, Luttange, Buding, Koenigsmacker) n'ont pas en d'inicidences notoibles sur l'environnement.

8.1 Annexes obligatoires

Objet

- 1 L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » non publiée ;
- 2 Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;
- Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;
- 4 Un plan du projet <u>ou</u>, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé;

Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42°: plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos

aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau;

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet	

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à

BUDING

on- Tues LE CORRE

1e. 19 juin 217.

Signature